

**Travailleur/Travailleuse social-e –
Coordinateur / Coordinatrice d'actions collectives
(3.04, Travailleur-euse social-e)**

<u>Service :</u>	Service social santé et enfance	<u>Statut hiérarchique :</u>	Employé-e
<u>Classification :</u>	11 - 13	<u>Taux d'activité :</u>	100%

Mise à jour : septembre 2023

1. POSITION STRUCTURELLE (hiérarchie)

1.1 Fonction du/de la responsable de service et fonction du/de la supérieur-e direct-e

Responsable du Service social, santé et enfance.
Responsable des actions sociales.

1.2 Nombre et fonction-s du/des subordonné-es direct-es

-

1.3 Suppléances

Remplace : les assistant-e-s social-e-s coordinateurs/coordinatrices d'actions collectives.

Est remplacé par : les assistant-e-s social-e-s coordinateurs/coordinatrices d'actions collectives.

2. RELATIONS FONCTIONNELLES

Les collaborateurs et collaboratrices du service.
Les bénévoles.

Les collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale.
Les partenaires institutionnels et prestataires (HG, Partage, traiteur, etc.).

3. MISSIONS

3.1 Assurer la responsabilité de la mise en œuvre et la délivrance des prestations du pôle actions collectives, en assurer le suivi.

4. ACTIVITES

4.1 Prestations de cohésion sociale et d'aide sociale individuelle

- Gérer la délivrance des prestations suivantes :
 - Le Casse-Croûte,
 - Les P'tits déjeuners,
 - Onex Bénévoles,
 - L'épicerie solidaire et le P'tit vestiaire.
- Participer aux opérations de terrain, afin d'en assurer le bon fonctionnement, tout en représentant le service.
- Emettre des propositions de nouveaux projets et/ou d'adaptation des prestations existantes au regard des besoins et des problématiques identifiés.
- Encadrer des équipes de bénévoles et assumer l'engagement de nouveaux bénévoles. Favoriser la mobilisation et la cohésion au sein des groupes.
- Gérer le lien avec les partenaires impliqués dans la délivrance des prestations (Partage, HG, traiteur, etc.).

4.2 Divers

- Participer aux colloques et aux interventions du service.
- Encadrer des stagiaires et civilistes.
- Assurer la mise à jour du site internet et des réseaux sociaux.
- Soutenir ponctuellement la réalisation de projets d'autres secteurs du service.
- Accomplir toutes tâches nécessitées par les besoins du service.

5. COMPETENCES (décisions)

5.1 Financières

Aide individuelle jusqu'à concurrence de Fr. 300.00 par bénéficiaire.

6. VALEURS-CLE

50 bénéficiaires au Casse-Croûte, 2 fois par semaine.

70 cornets alimentaires distribués chaque semaine.

60 bénévoles.

1 stagiaire par année (pré-HETS ou maturité professionnelle)

2 civilistes par année.

7. PROFIL

7.1 Formation

- Etre au bénéfice d'un Bachelor of Science HES - SO en travail social ou formation considérée équivalente.

7.2 Expérience professionnelle

- Avoir une expérience de gestion de prestations au niveau du collectif.
- Avoir une expérience confirmée (3 à 5 ans) dans un service social de proximité.

7.3 Spécificités

- Etre à l'aise dans la conduite de projets.
- Faire preuve de rigueur dans l'analyse et dans l'organisation des prestations.
- Etre à même d'accompagner des bénévoles.
- Etre orienté résultats.
- Etre à même de travailler de façon autonome et en équipe.
- Posséder d'excellentes compétences d'accueil et d'écoute.
- Avoir de très bonne capacité de communication orale et écrite.
- Etre capable de fédérer et animer un groupe.
- Maîtriser les outils bureautiques Office.

8. SIGNATURES

Chef de service :	Signature :
Thomas Savary	Date :
Titulaire :	Signature :
	Date :
Pour le secteur RH :	Signature :
Gérald Rüegsegger, Chef du personnel	Date :